

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

BUROPRO **Citation**

**Rapport de Buropro Citation Inc.
en vertu de la Loi sur la lutte
contre le travail forcé et le
travail des enfants dans les
chaînes d'approvisionnement**

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

1. Introduction

Ce document constitue le rapport annuel (le « **Rapport** ») conformément à l'article 11 de la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement (la « Loi ») et est déposé au nom Buropro Citation Inc. couvrant leur exercice financier respectif pour la période de 12 mois terminée le 30 avril 2025 (la « **Période de référence** »).

2. Notre structure et nos activités commerciales

Buropro Citation Inc. Inc. est une entité qui exerce ses activités dans deux segments principaux : le segment commercial et le segment vente au détail. Nous sommes présents dans cinq secteurs d'activité principaux : fournitures de bureau, mobilier de bureau, Impression-Création, Détail, Équipement et technologie.

L'entreprise est constituée d'un conseil d'administration sur lequel siègent les neuf actionnaires de l'entreprise et est dirigée par le président, Guy Bergeron. Leur rôle est d'approuver les politiques relatives aux droits de l'homme et de superviser la mise en œuvre des initiatives de conformité à la Loi S-211.

Le siège social Buropro Citation Inc. est situé au 505, Boulevard Jutras Est, Victoriaville (Québec) Canada G6P 7H4.

Au 30 avril 2025, l'entreprise comptait **603** employés. De ce nombre, 15 sont chargés de la gestion de l'approvisionnement pour l'ensemble de nos secteurs d'activité.

3. Notre chaîne d'approvisionnement

Plus de 45% de notre approvisionnement est fait auprès de Novexco, notre regroupement d'achat à propriété canadienne. Les produits de marque nationale et privée sont achetés par le Groupe Novexco directement auprès de fabricants ou de fournisseurs, par l'entremise des représentants du fabricant ou du fournisseur ou de courtiers. Sauf exceptions, le Groupe Novexco s'approvisionne auprès de plus de 200 fabricants et fournisseurs, principalement situés en Amérique du Nord. Les achats à l'extérieur de l'Amérique du Nord représentent moins de 3% des achats totaux du Groupe Novexco.

95% des 40 000 autres produits achetés par l'entreprise proviennent de manufacturiers qui distribuent principalement du Québec et de l'Ontario. Nous avons également

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

comme principaux fournisseurs directs plusieurs grandes compagnies de renom tel que Lego, Playmobil (volet détail), HP, Canon, Lexmark, Konica Minolta (Équipement), 3M (fournitures). Nous avons également des distributeurs et fabricants Québécois pour tout le volet Librairie et Mobilier de bureau (Logiflex et Artopex) qui représentent 35% de nos achats.

4. Politique, gouvernance et processus de diligence raisonnable au travail forcé et au travail des enfants.

a. Politiques d'entreprise

Buropro Citation s'est dotée de différentes politiques qui s'adressent à l'ensemble de l'entreprise, incluant la direction et tous les employés.

Ces politiques englobent les normes éthiques qui régissent notre entreprise afin de créer un environnement de travail sain et positif, et s'arriment avec les lois en vigueur au Québec. Nos politiques précisent les comportements attendus de toutes les personnes concernées dans leurs activités quotidiennes et leurs interactions avec autrui. Il implique également les responsabilités des dirigeants Buropro Citation Inc., qui doivent agir comme des modèles d'intégrité et promouvoir un environnement de travail conforme à nos politiques.

Buropro Citation Inc. rejette toute forme de travail des enfants et s'engage à ne pas soutenir cette pratique inacceptable, tant au sein de ses propres opérations qu'au sein de sa chaîne d'approvisionnement. Buropro Citation Inc. rejette également toute forme de traite des personnes, de travail forcé, et ne tolère en aucun cas ces pratiques au sein de sa chaîne d'approvisionnement.

b. Code de conduite des fournisseurs

Notre regroupement d'achat, Novexco, a implanté un nouveau code de conduite qui énonce de façon formelle nos attentes face à nos fournisseurs et leurs obligations à prévenir des pratiques illégales comme le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement. De notre côté, nous avons également demandé à tous nos autres fournisseurs de nous fournir leur politique concernant cette loi et de compléter notre formulaire d'engagement. Jusqu'à présent, 12 nous ont fourni les documents demandés.

c. Comité de gouvernance

Le conseil d'administration est responsable de l'éthique et de la gouvernance

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

d'entreprise de Buropro Citation Inc. Dans le cadre de son mandat, le C.A. vérifie la conformité de Buropro Citation Inc. aux dispositions légales et réglementaires applicables en matière d'éthique et de gouvernance.

Le C.A. revalide périodiquement les principes et lignes directrices en matière de gouvernance d'entreprise et formule des recommandations. Le C.A. a également le devoir de mettre en place les politiques et procédures nécessaires pour signaler, entre autres, les cas d'inconduite ou de violation de nos politiques et du code de conduite des fournisseurs.

Le conseil d'administration de Buropro Citation Inc., examine périodiquement les risques importants liés à l'entreprise et ses activités et supervise les mesures, systèmes et contrôles mis en place pour gérer et surveiller ces risques, ce qui inclut notamment le travail forcé et le travail des enfants. Il poursuit son exercice d'analyse de risques et d'implantation de mesures visant à lutter contre le travail forcé et le travail des enfants. À la lumière de ceci, Buropro Citation Inc. continuera d'ajuster ses processus et contrôles et poursuivra ses efforts afin de mesurer l'efficacité de ses processus et contrôles.

5. Engagement de l'entreprise

Nous nous engageons à mettre en œuvre des processus pour évaluer et identifier les risques de travail forcé et de travail des enfants dans nos chaînes d'approvisionnement.

Ainsi, toute préoccupation concernant le travail forcé ou le travail des enfants doit être communiquée sans délai. Buropro Citation Inc. met à la disposition de tous ses gestionnaires un mécanisme de dénonciation afin qu'ils puissent signaler tout recours au travail forcé ou au travail des enfants dans nos opérations ou nos chaînes d'approvisionnement de manière confidentielle ou non. Les employés et les fournisseurs peuvent notamment informer leurs collègues, y compris leurs superviseurs, les représentants des Ressources Humaines, ou leur supérieur immédiat.

6. Évaluation des risques de recours au travail forcé ou au travail des enfants dans ses chaînes d'approvisionnement et les mesures déjà prises durant la Période de référence pour prévenir les risques

Notre regroupement d'achat, Novexco a entrepris l'analyse de ses 200 plus importants fournisseurs. Cette analyse préliminaire a démontré que plus de 80% de ses fournisseurs de premier niveau sont au courant de la loi et qu'ils affirment ne pas avoir

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

recours au travail forcé des enfants. Novexco a également revu la cartographie de sa chaîne d'approvisionnement et confirmé que les fournisseurs de premier niveau sont concentrés principalement au Canada et aux États-Unis. Étant donné leur situation géographique, nous estimons qu'il y a peu de risque que ces fournisseurs de premier niveau aient recours au travail forcé ou au travail des enfants.

De notre côté, la majorité de nos fournisseurs de premier niveau proviennent également du Canada et des États-Unis, donc plusieurs sont situés au Québec. Nous évaluons donc le risque faible pour l'ensemble de nos fournisseurs également.

7. Mesures prises pour remédier à tout recours au travail forcé ou au travail des enfants

Au cours de la Période de référence, aucun cas de travail forcé ou de travail impliquant des enfants n'a été relevé ou signalé. Toute allégation, divulgation ou découverte de travail forcé ou de travail impliquant des enfants dans les chaînes d'approvisionnement sera prise très au sérieux par Buropro Citation Inc., qui s'assurera de mener une enquête dans les meilleurs délais. Dans un tel cas, Buropro Citation Inc. verra à appliquer toute mesure corrective appropriée afin de remédier au risque identifié.

Cette approche rigoureuse reflète notre engagement envers le respect de la législation en vigueur et notre souci constant de travailler avec des partenaires qui partagent nos valeurs et notre engagement envers la conformité et la responsabilité sociale.

8. Mesures prises pour remédier aux pertes de revenus des familles les plus vulnérables engendrées par toute mesure visant à éliminer le recours au travail forcé ou au travail des enfants dans le cadre des activités.

Au cours de la Période de référence, Buropro Citation Inc. n'a eu connaissance d'aucune perte de revenus des familles les plus vulnérables due à l'application des mesures visant à éliminer le recours au travail forcé ou au travail des enfants. Toutefois, toute allégation, divulgation ou découverte de telles pertes de revenus sera prise très au sérieux par Buropro Citation Inc., qui s'assurera de mener une enquête dans les meilleurs délais. Dans un tel cas, Buropro Citation Inc. verra à appliquer toute mesure corrective appropriée afin de remédier à la situation.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

9. Formation

Les employés de Buropro Citation Inc. bénéficient régulièrement de formations personnalisées sur des sujets relatifs à nos politiques internes. Tous les nouveaux gestionnaires responsables d'identifier et de sélectionner nos fournisseurs ont été sensibilisés à ce sujet et ont pris la responsabilité de demander les engagements et les politiques à chacun d'eux.

Buropro Citation Inc. effectue une vigie législative constante lui permettant d'être à l'affût des derniers développements législatifs pouvant avoir un impact sur ses activités. Dans le cadre de l'adoption de la Loi, plusieurs discussions et échanges ont eu lieu entre la direction et les membres du conseil d'administration relativement aux nouvelles obligations découlant de la Loi et les risques reliés au travail forcé ou au travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement de Buropro Citation Inc. Des discussions ont également eu lieu parmi les membres de la direction durant la période de référence concernant les initiatives qui ont été mis en place.

10. Évaluation de l'efficacité

Basé sur les démarches effectuées et les outils que nous avons implantés, notamment avec le processus de diligence raisonnable, nous considérons avoir fait une évaluation satisfaisante du risque, compte tenu de notre contexte d'affaire, nos ressources internes, l'étendue de nos produits et leur provenance géographique. Dans le futur, nous poursuivrons nos actions pour prévenir et réduire les risques de travail forcé et de travail des enfants dans nos activités et notre chaîne d'approvisionnement.

11. Approbation et attestation

Ce rapport a été approuvé par le conseil d'administration de Buropro Citation Inc., conformément à l'alinéa 11(4)(b)(ii) de la Loi le 29 mai 2025.

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de son article 11, nous attestons que nous avons examiné les renseignements contenus dans le rapport pour chacune des entités déclarantes énumérées ci-dessus. À notre connaissance, et après avoir exercé une diligence raisonnable, nous confirmons que les renseignements contenus dans le rapport sont vrais, exacts et complets à tous égards importants aux fins de l'application de la Loi, pour l'année de déclaration susmentionnée.

Pour plus de clarté, nous donnons l'attestation ci-dessus en tant qu'administrateur et dirigeant des entités déclarantes et non pas en notre nom personnel.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Daté du 30e jour de mai 2025

Buropro Citation Inc.

Par :  Signé par :
392E14B0BBA442C...

Kristina Bergeron, Vice-Présidente, j'ai le
pouvoir de lier Buropro Citation Inc.